

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DEVE 122 Dénomination « jardin Marguerite Huré » attribuée à l'espace vert situé 2, boulevard Carnot (12e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « jardin Marguerite Huré » à l'espace vert situé 2, boulevard Carnot (12e) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 25 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « jardin Marguerite Huré » est attribuée à l'espace vert situé 2, boulevard Carnot (12e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO